IMPRIMER LE FORMULAIRE

Tennis de Table LA GARDE

FICHE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

NOM

PRENOM

COACH ☐ **JOUEUR** ☐ **ACCOMPAGNATEUR** ☐

COMPETITION

DATE

LIEU

NOMBRE DE KMS (Aller-retour)

MONTANT DES NOTES DE FRAIS (PEAGE, HOTEL, RESTAURANT, BILLETS DE TRANSPORTS)
(Fourniture des justificatifs obligatoire)

REMBOURSEMENT *

.....KMS x 0,30 Euros + ...Euros(péage) =
+
.....Euros(notes de frais) =

ABANDON DE REMBOURSEMENT DES FRAIS **
(art 200 du code général des impôts –CGI-)

.....KMS x 0,304 Euros + ...Euros(péage) =
+
.....Euros(notes de frais) =

"JE SOUSSIGNE.....
CERTIFIE RENONCER AU REMBOURSEMENT DES FRAIS MENTIONNES CI-DESSUS ET LES ABANDONNER A L'ASSOCIATION EN TANT QUE DON". Signature :

**** Un chèque de la somme vous sera fourni par le trésorier.***

*****Un document Cerfa 11580-3 vous sera remis par notre association.***
66% de cette somme est déductible sur votre prochaine feuille d'impot (ligne UD ou UF).
Exemple : un bénévole qui aurait cumulé 2300 km pour le compte de notre association d'intérêt général et qui abandonnerait sa créance à l'association pourrait évaluer ce "don" à : 2300 x 0,304 = 699 Euros.
Cette somme est assimilable à un don et fait bénéficier le bénévole d'une réduction d'impôt de 461 Euros. (soit 66% de 699 Euros). En comparaison, un remboursement par chèque est alors deux fois moins intéressant : 2300 x 0,10 = 230 Euros.